

Compte rendu de l'audience du 1er septembre 2016 avec le DDFIP des Hautes Pyrénées

La CGT a été reçue jeudi 1er septembre par M.Rémi Viénot directeur départemental et M.Jean Luc Faure (AFIPA nommé au 1er septembre 2016). L'audience était programmée sur une heure, ce qui ne permet pas de développer les sujets mais tel n'était pas l'objectif, les instances représentatives du personnel étant là pour cela.

L'objet de cet entretien était donc , comme il est coutumier lors d'un changement de direction, de procéder à un échange de points de vue sur la situation du département.

D'entrée, et il ne fallait pas être grand clerc pour le percevoir dans les propos du nouveau directeur, nous avons compris que son prédécesseur avait dressé un tableau des plus négatifs sur le climat social dans le département , accusant semble-t-il les élu(e)s CGT du personnel de pratiquer l'obstruction.

Nous laissons au prédécesseur de M.Viénot la responsabilité de ses propos.

Lorsque la CGT condamne et combat les suppressions d'emplois, défend la prise en compte de la parole des agents dans les opérations de

restructuration afin que les services restructurés soient suffisamment calibrés en emplois (PCR, SDIF à venir, SPF à venir...), se préoccupe au quotidien des conditions de travail des personnels, exige un véritable débat contradictoire sur la notion de service public de proximité, travaille à une meilleure installation des agents sur leur lieu de travailelle ne pratique pas l'obstruction mais agit avec les agents pour être force de proposition.

A cet égard nous avons pu constater que le point de vue des organisations syndicales quant à l'aménagement de la DDFIP pour l'installation du pôle fiscal, à savoir l'aménagement du troisième étage, était plutôt partagé par le directeur qui a convenu avec nous que les soi-disant économies générées par le projet final étaient en fait dérisoires au regard des besoins.

Nous avons donc conseillé en préambule au directeur de se faire une idée par lui même sur la teneur du dialogue social dans le département, étant entendu que pour la CGT, dans le contexte actuel, tout débat contradictoire nécessite le plus souvent la construction d'un rapport de forces.

➤ Feuille de route directionnelle :

La CGT avant de détailler un certain nombre de sujets locaux a demandé à ce que le directeur nous apporte des précisions sur " sa feuille de route " quant à l'avenir des services départementaux.

Si le directeur a indiqué qu'il n'y avait pas de sujet majeur (c'est une appréciation personnelle) pour 2017 (pas de fusion de trésoreries ou de SIE) hormis les dossiers en cours (création du SDIF et transfert de l'enregistrement au SPF), il n'a pas pour autant jugé utile d'apporter des informations sur l'avenir des services, reprenant par là même l'attitude de ses prédécesseurs et se refusant ainsi à informer sur les perspectives directionnelles.

➤ Dialogue social :

La CGT a rappelé qu'elle ne veut pas d'un dialogue social où les instances représentatives du personnel (CTL, CHSCT et CDAS) seraient réunies pour la forme sans réel débat contradictoire.

Les agents et les élu(e)s du personnel ont des contre-propositions qui doivent avoir droit de cité.

Nous verrons à l'usage, la CGT continuera quant à elle de donner directement la parole aux agents en nommant des experts en CTL ou CHSCT chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

Sur le fonctionnement des CAP proprement dit, la CGT est revenue sur les dernières CAP de mutation, celle des B en particulier ainsi que sur le "traitement" infligé aux agents ALD.

La CGT a rappelé que la tenue d'un groupe de travail sur le fonctionnement des CAP avait été acté en juillet 2016, ce à quoi le directeur s'est déclaré ouvert.

➤ Nouvel organigramme directionnel :



Interrogé sur les attributions futures de M. Jean Luc Faure (AFIPA nommé au 1er septembre 2016 et devant être promu AFIP), le directeur n'a pas souhaité apporter de précisions, indiquant uniquement qu'il pourrait être notamment chargé du suivi des dossiers "lourds" de restructuration du réseau.

► **Sujets d'actualité :**

Sans prétendre à l'exhaustivité , la CGT a voulu revenir sur l'avenir des missions et du service public de proximité en particulier ainsi sur un certain nombre de situations marquées la plupart du temps par une inquiétude des agents quant à leur avenir et dans certains cas par la dégradation des conditions de travail, le mal être, voire la souffrance.

♦ **Services des domaines** : aucune précision quant à leur avenir alors que la restructuration imposée par la DGFIP aboutit à la suppression des postes d'évaluateur dès 2017.

Face à cette attitude de la DGFIP et compte tenu de l'urgence, la seule solution est la mobilisation des agents et des élus locaux pour préserver une mission appréciée de tous.

La CGT organisera une HMI avec les agents du service le 6 septembre et demandera l'inscription du sujet à l'ordre du jour d'un prochain CTL et CHSCT. Parallèlement elle rencontrera les élus nationaux et locaux sur la question afin de demander leur intervention.

Sur l'ensemble des sujets suivants, le directeur a pris note de nos propos tout en précisant qu'il était conscient des difficultés exprimées mais sans apporter de réponses immédiates.

♦ **Trésorerie de Lannemezan hospitalière** : suppression d'emplois en septembre qui met le service en grande difficulté, à quoi s'ajoute une évidente situation de souffrance de certains agents, conduisant d'ailleurs à des demandes de mutation.

- Avenir des petits SIE,
- situation fragile du SIE de Lannemezan et difficultés en général des SIE,
- vacances d'emplois en SIP,
- avenir des trésoreries mixtes et du recouvrement de l'impôt des particuliers en trésorerie,
- évolution des trésoreries hospitalières compte tenu des conséquences juridiques de la loi santé,
- maillage territorial et application de la réforme territoriale,
- maintien de la BDV dans le ressort des directions départementales,
- situation du PRS,
- conditions de mise en place du PCR (la CGT demandera le réexamen urgent des conditions de création de cette structure lors d'un prochain CTL),
- situation du service produits divers à la DDFIP....

♦ **S'agissant de l'installation matérielle des agents**, la CGT a rappelé que la direction s'était engagée à revoir les conditions d'installation des agents des **Services de Publicité Foncière**.....à ce jour pourtant rien de nouveau à l'horizon.

Sur la question du réaménagement du hall d'accueil du centre des finances de Tarbes, la CGT a demandé à ce que ne soient pas renouvelées les errements qui ont prévalu lors du traitement du déménagement du pôle fiscal et que le dialogue soit totalement transparent.

La CGT a également demandé à ce que des précisions soient rapidement apportées aux agents sur la question du télétravail, le CHSCT étant l'instance appropriée pour que le sujet soit débattu et traité.

Il a également été demandé au directeur de prendre en compte la situation du gardiennage à la DDFIP. En effet, la démission d'un des deux salariés assurant la mission devrait permettre à celui qui reste en poste de récupérer des heures lui permettant éventuellement à terme d'être titularisé. La CGT suivra de près l'évolution de la situation de ce salarié.

En conclusion, et indépendamment du ton général de l'entrevue, nous devons garder à l'esprit que la volonté de la DGFIP est bien de :

- Remettre en cause les bases mêmes de la DGFIP en tant qu'administration à réseau déconcentré
- En finir avec le service de proximité
- Remettre en cause les droits et garanties des agents.

Dans ce contexte la mobilisation des agents reste plus que jamais d'actualité.

► **Composition de la délégation CGT** : Jean Louis Preuilh, Alain Estrade, José Navarro.